



PLAN D'ACTION 2010 - 2011

PRIORITÉS D'ACTION POUR 2010-2011

Communications

Partenariats et projets

Représentations

Gouvernance

Une année sous le signe d'un vingtième anniversaire....

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) aura 19 ans cet automne et entamera donc sa 20^e année dans quelque mois. Même si sa renommée, son influence et sa capacité d'action se sont considérablement accrues au fil des ans, reste qu'il n'a toujours pas encore atteint son plein potentiel. Particulièrement en raison de l'ampleur des enjeux, mais aussi des ressources limitées dont lui et ses membres disposent pour accomplir leur mission respective.

Le plan d'action que se donne le RNCREQ pour 2010-2011 témoigne d'une volonté affirmée de poursuivre notre développement et celui de notre réseau conformément à la mission des Conseils régionaux en matière de protection de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable. De la préservation de la biodiversité à la lutte aux changements climatiques, en passant, entre autres enjeux, par la gestion responsable des matières résiduelles et la lutte aux algues bleu-vert, notre réseau entend veiller à intervenir et mener de nombreuses activités à l'échelle du Québec.

On notera trois axes d'intervention majeurs qui retiennent l'attention de notre réseau et, conséquemment, qui mobiliseront une grande part des ressources disponibles :

1. La démarche que mèneront les CRE en cours d'année dans le cadre des *Rendez-vous de l'énergie* sera déterminante à l'égard de la capacité des CRE à structurer l'action et la mobilisation en région en matière d'aménagement du territoire, d'économie d'énergie, de production d'énergie renouvelable, et conséquemment de réduction des émissions de GES. Ce sera en outre l'occasion de permettre le développement ou la consolidation de partenariats stratégiques avec les acteurs influents du milieu.
2. Le RNCREQ entend déployer des efforts soutenus en cours d'année pour mettre en pratique un mode de fonctionnement des comités qui soit efficace, performant, et qui respecte les processus d'échange d'information, de débat et d'approbation des positions. Ce mode d'action permettra en outre de mieux tirer profit de l'expertise présente dans le réseau des CRE.
3. Enfin, le RNCREQ mettra en œuvre divers moyens pour s'assurer que les modes d'encadrement et de gestion demeurent exemplaires. Par divers outils, formation et partage d'expertise notamment, il verra à accompagner et soutenir l'action des CRE.

Communications

Priorités d'actions 2010-2011

- ❖ Développer une image de marque, dynamiser les communications avec les clientèles externes et poursuivre les efforts visant à mieux faire connaître l'action des CRE et du RNCREQ
 - Dynamiser le site Web et l'Infolettre en les alimentant des nouvelles du RNCREQ et sur les suivis des comités
 - Améliorer les outils de présentation du RNCREQ (bannière, présentation PPT, mémoires, etc.)
 - Définir des groupes de partenaires du prioritaire au moins important afin de prioriser les actions de visibilité, représentation et le développement de partenariats/projets (groupe A, B ou C).
- ❖ Mettre à profit le bassin de compétences, d'expertise et des outils des CRE et accroître le partage des informations
 - Améliorer l'organisation des ateliers, formations, échanges lors des rencontres des directions générales et des conseils d'administration (formations par les pairs, tournée des comités/thématiques, formation de perfectionnement)
 - Construire le nouvel Intranet
 - Déployer les mécanismes d'échanges des comités
 - Instaurer un « 15 minutes » (bulletin interne) spécial CA
- ❖ Soutenir les CRE dans leurs actions quotidiennes
 - Diffuser les outils et l'expertise des CRE
 - Développer des outils de renforcement des compétences (par exemple, guide des trucs pour rejoindre les nouveaux élus, guide de relations médias, etc.)
- ❖ Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en valeur les services du RNCREQ
 - Élaborer un document d'adhésion (trousse d'adhésion)
 - Planifier et organiser les activités spéciales du 20^e anniversaire
 - Poursuivre la tournée des régions par le directeur général et le président

Partenariats et Projets

Priorités d'actions 2010-2011

❖ Démarche pour la réduction de la dépendance au pétrole

Tel que souligné précédemment, désormais connue sous le nom des « Rendez-vous de l'énergie », cette démarche s'est mise en branle récemment et se déploiera en région au cours de l'automne 2010. Tant par son ampleur, par son caractère structurant, par les partenaires remarquables qu'elle rassemble que par les moyens inédits qui seront déployés, cette démarche marquera sans contredit une étape déterminante dans le rôle central que peuvent jouer par les CRE et le RNCREQ dans des questions stratégiques pour le développement du Québec.

❖ Maintenir une relation de partenariat avec les ministères clefs

Le RNCREQ maintiendra sa relation de confiance avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Il répondra aux demandes du ministère pour la participation à différents groupes de travail selon ses priorités et ses ressources. En outre, il poursuivra ses efforts en vue de développer une semblable relation de confiance avec le MRNF et le MAMROT. Ces relations favoriseront de satisfaire les conditions nécessaires pour que les CRE puissent mieux accomplir leur mandat dans les domaines qui touchent en particulier les ressources naturelles et l'aménagement du territoire.

Autres partenariats et projets

❖ Défi Climat

Après une première année couronnée de succès, la campagne nationale Défi Climat sera à nouveau mise en œuvre en 2011. Avec un peu plus de temps de préparation mais aussi quelques ajustements organisationnels, les CRE pourront à nouveau démontrer leur formidable capacité de mobiliser les acteurs régionaux en faveur de la protection de l'environnement.

❖ Développement durable

• Poursuivre la présentation de la pièce de théâtre forum

En collaboration avec la Fondation Alcoa pour le développement durable, la SAQ et le MAMROT, le RNCREQ poursuivra ses efforts de coordination pour les représentations en région de la pièce de théâtre pédagogique destinée à sensibiliser et former les décideurs et le grand public aux enjeux du développement durable.

Il verra en outre à développer une stratégie de diffusion pour que la pièce soit désormais retenue par diverses organisations comme une activité phare pour la formation en matière de développement durable.

• Poursuivre ses représentations auprès du MDDEP

Le RNCREQ fera des représentations auprès du MDDEP afin d'éviter que les efforts de mise en œuvre de la Stratégie de développement durable ne s'essoufflent.

❖ Énergies renouvelables : ateliers pour la promotion du Guide publié au printemps 2009

Le RNCREQ poursuivra la diffusion de son guide sur les énergies renouvelables pour les résidences isolées. Des ateliers continueront à se tenir dans les régions pour en assurer la promotion, notamment dans le cadre de la programmation des Rendez-vous de l'énergie.

❖ Biodiversité

• Partenariat avec la Sépaq

Dans l'esprit de l'entente de collaboration intervenue entre le RNCREQ et la Sépaq, une stratégie sera déployée pour que soit soulignée conjointement l'année internationale de la biodiversité. Les CRE continueront en outre à contribuer à la résolution des problématiques environnementales qui touchent les Parcs Nationaux du Québec.

• Année de la biodiversité

Dans le cadre du Festival Plein air et loisirs, le RNCREQ organisera une activité d'information et de sensibilisation sur la biodiversité à la maison solaire écologique de la Biosphère. Le RNCREQ poursuit également son soutien aux actions des CRE pour la protection des milieux naturels.

❖ Gestion des matières résiduelles

• 5^e année de partenariat avec Recyc-Québec pour le programme *ICI on recycle !*

Pour une cinquième année consécutive, les CRE et le RNCREQ mèneront des activités destinées à développer la gestion responsable des matières résiduelles dans le secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI) en faisant la promotion du programme *ICI on recycle !*

• Avec la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles, le RNCREQ cherchera à bonifier ce partenariat ou à en développer de nouveaux, notamment en matière de sensibilisation.

❖ Algues bleu-vert : la lutte aux cyanobactéries continue

En s'appuyant notamment sur le modèle et les outils développés dans le cadre du projet Bleu Laurentides, le RNCREQ coordonnera l'action des CRE en région pour la mise en œuvre du plan de lutte aux algues bleu-vert.

Représentations

Priorités d'actions 2010-2011

Le mode de **fonctionnement des comités** du RNCREQ a fait l'objet de nombreuses réflexions au cours des dernières années, notamment dans le cadre de la planification stratégique. Au cours des derniers mois, le RNCREQ s'est doté d'un cadre de fonctionnement des comités, ainsi que d'un processus de priorisation des dossiers. Quatre critères ont notamment été retenus pour permettre d'identifier les comités prioritaires, soit ceux qui recevront un encadrement et une attention particulière :

1. **Intérêt stratégique** - Est-il pertinent et utile pour le RNCREQ de se positionner et d'intervenir dans ce dossier lorsqu'on considère le résultat de la planification stratégique et le positionnement, entre autres ?
2. **Importance des enjeux** - Les risques pour l'environnement et la société sont-ils importants ? Y a-t-il un contexte d'urgence ?
3. **Faisabilité** - A-t-on les compétences et les ressources pour faire la différence ?
4. **Opportunité** - Y a-t-il d'autres organisations actives et efficaces dans ce dossier et qui peuvent véhiculer les valeurs de notre organisation ? Y aura-t-il en cours d'année des

occasions de faire valoir les arguments du RNCREQ (consultations ou audiences prévues, par exemple) ?

Cet exercice a permis de cibler cinq comités prioritaires pour cette année :
Mines, Forêt, Énergie, Air et Aménagement du territoire et urbanisme.

Les principaux enjeux de chacun ainsi qu'un plan d'action spécifique seront présentés et débattus lors de l'Assemblée générale annuelle. L'état d'avancement des travaux sera aussi abordé à chacune des rencontres du conseil d'administration. Ces comités pourront compter sur l'appui des ressources internes du RNCREQ, notamment en matière de coordination et de communication.

Par l'entremise des responsables de comités, entre autres, le RNCREQ poursuivra malgré tout une veille pour l'ensemble des autres thématiques et des interventions seront menées dans la mesure de moyen dont il dispose. Le RNCREQ assurera en outre la représentation des CRE à différentes tables, conseils ou comités consultatifs (Alcoa, table de concertation sur les indicateurs de développement durable, parcs nationaux, VHR, etc.).

Gouvernance

Priorités d'actions 2010-2011

Reconnaissant l'importance de maintenir de hauts standards et une grande rigueur au chapitre de la gestion et de la reddition de compte, le RNCREQ confiera à un comité ad hoc le soin de réfléchir à des manières de mettre à jour, de systématiser et d'uniformiser les outils, mécanismes, procédure et politique en ces matières. Ces réflexions seront menées en respects des normes établies et en collaboration avec les principaux partenaires financiers des CRE.

Autres activités en matière de gouvernance

La gestion de l'organisme sera faite de façon rigoureuse et transparente, comme à l'accoutumée. Le conseil d'administration, formé d'un délégué de chacun des CRE en plus du président, se réunira au moins trois fois au cours de l'année pour orienter les actions du regroupement et pour prendre les décisions se rapportant aux affaires courantes.

Les bilans financiers seront effectués par le directeur général sous la responsabilité du trésorier. Comme chaque année, l'assemblée générale déterminera le type de vérification, examen ou vérification comptable, qui sera effectué à la fin de l'exercice financier et choisira la firme comptable.

Les procès-verbaux seront rédigés par la permanence sous la responsabilité du secrétaire. La correspondance, les communications avec les médias et les suivis des dossiers seront assurés par le directeur général sous la responsabilité du comité exécutif. Ce dernier est formé du président, d'un premier vice-président, d'un vice-président aux communications et affaires publiques, d'un vice-président à la recherche et au développement, du secrétaire et du trésorier.

Enfin, de manière à assurer que les pratiques administratives les plus appropriées soient mises en œuvre, le RNCREQ procédera à une évaluation et une gestion des risques.